

PRÉVOIR court pour la Recherche contre le cancer du sein : Près de 65 de ses collaborateurs ont participé à la course Odyssée ce week-end

A l'occasion de la course Odyssée qui s'est tenue ce week-end à Paris, les collaborateurs de PRÉVOIR, spécialiste de la protection de la personne, se sont mobilisés en faveur de la Recherche contre le cancer du sein.

Une mobilisation qui fait suite à la « Semaine des Partages », semaine dédiée à la Responsabilité Sociale, Sociétale Et Environnementale de l'entreprise.

Depuis sa création, la course Odyssée a pour objectif de collecter des fonds en faveur de la Recherche contre le cancer du sein.

Cette année encore, Odyssée, qui s'est tenue à l'Hippodrome de Vincennes les 1^{er} et 2 octobre, a réuni 55 000 participants, dont des collaborateurs de PRÉVOIR.

Près de 65 employés du siège de la compagnie d'assurances se sont mobilisés et ont pris part à la course.

Les fonds seront reversés pour la quasi intégralité des inscriptions à :

- ▶ **Hôpital Gustave Roussy**
Centre de lutte contre le cancer en Europe.
- ▶ **L'Association Prolific**
Association loi 1901 dédiée à la recherche fondamentale en biologie cellulaire.

Cette participation s'inscrit pleinement autour des missions phares de PRÉVOIR : préserver le capital-santé et le bien-être de tous. Une mission au cœur de son métier : accompagner et protéger les personnes à chaque étape de leur vie, pour « Mieux vivre demain, dès aujourd'hui ».

« Semaine des Partages » dédiée à la Responsabilité Sociale, Sociétale Et Environnementale de PRÉVOIR

Lancée à l'initiative des collaborateurs de PRÉVOIR, la participation à la course Odyssée s'inscrit dans le dispositif RSE (Responsabilité Sociale, Sociétale et Environnementale) du groupe. Il s'agit d'une action soutenue et encouragée par la Direction de PRÉVOIR, organisée dans le cadre de « la Semaine des Partages » (qui s'est tenue du 13 au 17 juin dernier). Au cours de cette semaine, PRÉVOIR s'est engagé dans différentes actions responsables et solidaires, parmi lesquelles :

- ▶ **Relations et conditions de travail :**
 - ▶ Bien-être au travail : visite des services mieux comprendre les métiers et missions de chaque collaborateur ; partage et mise en valeur des passions et talents de l'entreprise avec des démonstrations (20 salariés ont ainsi présenté leurs savoir-faire), etc.
 - ▶ Sécurité au travail : geste des premiers secours ; prévention des risques en entreprise, etc.
 - ▶ Santé au travail : ergonomie du poste de travail ; valorisation des bienfaits du sport et des techniques de relaxation, etc.
- ▶ **Environnement :**
 - ▶ Eco-gestes : atelier de sensibilisation pour réduire la facture énergétique, les gaz à effet de serres, etc.
 - ▶ Eco-conduite : atelier théorique et pratique pour réduire les effets néfastes des véhicules à moteur sur la pollution de l'air, etc.

Contact Presse : Le Bonheur est dans la Com'

Ingrid Launay-Cotrebil / Aurélie Fitoussi

01 60 36 22 12 – launay@bcomrp.com / fitoussi@bcomrp.com

À propos du Groupe PRÉVOIR...

PRÉVOIR est un groupe d'assurance privé et indépendant, créé en 1910, spécialiste de l'assurance de personnes. La compagnie d'assurance s'est ainsi donné pour mission d'accompagner ses clients en particulier les personnes à revenus modestes à chaque étape de leur vie.

Structure de taille intermédiaire, il emploie 1 610 salariés, dont 260 à l'international, il gère 4 milliards d'euros d'actifs et détient plus d'1,4 millions de contrats en portefeuille. En 2015, le chiffre d'affaires assurance du Groupe est de 557 millions d'euros. PRÉVOIR a versé 350 millions d'euros de prestations.

Le Groupe est composé d'une holding, la Société Centrale Prévoir, de 2 sociétés d'assurance, Prévoir-Vie et Prévoir-Risques Divers, d'une société d'asset management, Société de Gestion Prévoir et de 4 implantations à l'international : 2 succursales, au Portugal et en Pologne, 2 filiales, au Vietnam et au Cambodge (micro-assurance). C'est une entreprise indépendante et non cotée, dont le capital est détenu à 70 % par les descendants des familles fondatrices et à 30 % par les salariés et les retraités.